

Actions privilégiées américaines

- **FINB BMO actions privilégiées de sociétés américaines** (ZUP/ZUP.U)
- **FINB BMO actions privilégiées de sociétés américaines couvert en dollars canadiens** (ZHP)

Un peu comme au Canada, les actions privilégiées aux États-Unis sont des titres hybrides qui relèvent à la fois des obligations et des actions. Beaucoup d'actions privilégiées sont négociées en bourse et, à l'instar des actions ordinaires, versent des dividendes. Tout comme les obligations, les actions privilégiées américaines peuvent être rachetées par la société émettrice à leur valeur nominale. Puisque les actions privilégiées occupent un rang plus élevé que les actions ordinaires dans la structure de capital d'une société, elles ont priorité sur le revenu après impôt de l'entreprise et ont également préséance advenant un règlement de faillite. Les actions privilégiées peuvent être une catégorie d'actif difficile à négocier pour l'investisseur. Cependant, à l'intérieur d'un FNB, l'investisseur peut avoir accès en toute efficacité à un panier d'actions privilégiées assorties d'une plus grande liquidité.

Genre de titre	Paievements	Priorité de créance	Valeur nominale
Créance de premier rang	Intérêts	La plus élevée	Oui
Dette subordonnée	Intérêts	Plus élevée	Oui
Action privilégiée	Dividendes	Élevée	Oui
Action ordinaire	Dividendes	La plus faible	Non

Toutefois, les actions privilégiées américaines possèdent aussi des caractéristiques uniques qui les rendent intéressantes en regard des actions privilégiées canadiennes.

1. **Dividendes plus élevés.** Historiquement, les actions privilégiées américaines versent un dividende plus élevé que les titres canadiens, ce qui les rend attrayantes pour les investisseurs qui souhaitent toucher un revenu.
2. **Risque de crédit différent.** L'économie américaine est beaucoup plus diversifiée que l'économie canadienne. Au Canada, l'écart de taux des émetteurs tend à être influencé directement ou indirectement par les prix des produits de base. Les actions privilégiées américaines, quant à elles, ont tendance à être moins sensibles au caractère cyclique des prix des produits de base et sont tributaires de l'économie américaine.
3. **Une volatilité moindre.** La majorité des actions privilégiées cotées aux États-Unis ont un taux de distribution fixe. Les dividendes de ces actions privilégiées tendent donc à être stables et ne sont pas touchés par une baisse des taux d'intérêt. Et, comme les actions privilégiées américaines ont tendance à avoir un taux de rendement nettement plus élevé que celui des obligations d'État, le resserrement des écarts pourrait compenser le risque lié à la duration dans un contexte de relèvement des taux d'intérêt.
4. **Avantages au plan de la diversification.** Aux États-Unis, les actions privilégiées tendent à être faiblement corrélées avec les catégories d'actif traditionnelles comme les obligations, les actions et les liquidités. Et elles sont aussi faiblement corrélées avec les actions privilégiées canadiennes. En conséquence, les actions privilégiées américaines peuvent constituer un outil efficace de construction de portefeuille ou servir de complément aux actions privilégiées canadiennes.

Si les actions privilégiées comportent maints avantages, elles présentent aussi des difficultés à surmonter.

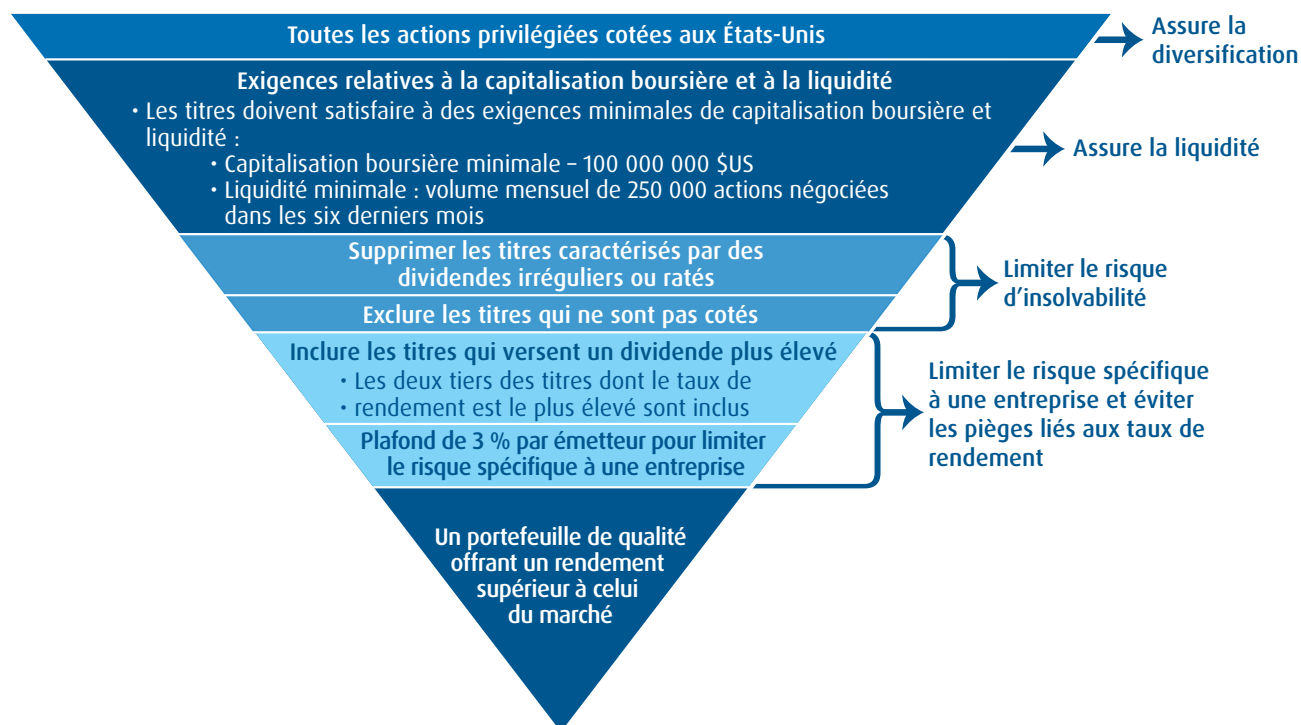
- Une bonne partie des actions sur le marché n'ont pas de cote de crédit. Nous nous attaquons à ce problème en limitant notre exposition aux titres non cotés.
- Le versement irrégulier des dividendes peut annoncer un risque de défaillance. Nous éliminons ce risque en effectuant un tri en fonction du rendement en dividendes.

- Les grandes émissions de titres peuvent compter pour une bonne partie du marché. C'est la raison pour laquelle nous fixons un plafond par émetteur.

Méthodologie de placement :

Le FINB BMO actions privilégiées de sociétés américaines est un FNB à bêta judicieux qui permet à l'investisseur canadien de prendre position, en toute liquidité et en toute efficacité, dans un portefeuille diversifié d'actions privilégiées américaines. Plutôt que d'utiliser une approche traditionnelle fondée sur la capitalisation boursière, ce FNB a recours à une méthode de sélection unique qui vise à dissiper bon nombre des difficultés déjà citées propres aux actions privilégiées américaines.

La méthode de sélection de ce FNB :



Coté au Canada, ce fonds comporte plusieurs options monétaires qui répondent aux divers besoins des investisseurs.

FINB BMO actions privilégiées de sociétés américaines ZUP Frais de gestion : 0,45 % Cote de risque : Faible à Moyen	FINB BMO actions privilégiées de sociétés américaines ZUP.U Frais de gestion : 0,45 % Cote de risque : Faible à Moyen	FINB BMO actions privilégiées de sociétés américaines couvert en dollars canadiens ZHP Frais de gestion : 0,45 % Cote de risque : Faible à Moyen
---	---	--

Pour de plus amples renseignements sur ces produits, veuillez communiquer avec votre spécialiste des FNB BMO.

Veuillez noter que cet exemple est fourni à titre d'illustration; les chiffres fournis sont approximatifs.

On entend par « risque » l'incertitude d'obtenir un rendement et la possibilité d'essuyer une perte sur son placement.

La présente communication ne vise qu'à informer; elle n'est pas conçue comme une source de conseils en placement ou en fiscalité et ne doit pas être considérée comme telle. Les placements particuliers ou les stratégies de négociation doivent être évalués en fonction de la situation de chaque investisseur. Il est recommandé aux particuliers de demander l'avis de professionnels compétents au sujet d'un placement précis.

Les FNB BMO sont gérés et administrés par BMO Gestion d'actifs inc., une société de gestion de fonds d'investissement et de gestion de portefeuille et une entité juridique distincte de la Banque de Montréal. Les placements dans des fonds négociables en bourse peuvent comporter des frais de courtage, des frais de gestion et d'autres frais. Veuillez lire l'aperçu du fonds ou le prospectus du fonds avant d'investir.

Les fonds négociables en bourse ne sont pas garantis, leur valeur fluctue fréquemment et leur rendement passé n'est pas indicatif de leur rendement futur.

« BMO (le médaillon contenant le M souligné) » est une marque de commerce déposée de la Banque de Montréal, utilisée sous licence.